

Vaccination en milieu scolaire, 2^e séance

Dans le cadre du programme de vaccination annuel en milieu scolaire, certains vaccins et la mise à jour des profils vaccinaux seront offerts aux élèves du 3^e secondaire ou équivalent ainsi qu'aux classes d'accueil. Les élèves doivent avoir 14 ans et plus.

Consentement :

Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Ainsi, l'élève âgé de 14 ans et plus peut lui-même consentir à la vaccination. Ces informations vous sont fournies, afin que vous puissiez le soutenir au besoin dans sa démarche.

Pour ceux qui ont déjà reçu des vaccins à l'automne, il n'y a pas de consentement à remplir. Pour les autres, il y a un consentement en pièce jointe si votre enfant ne l'a pas reçu à l'école. Il y aura aussi des consentements sur place et votre enfant pourra le remplir seul le jour de la vaccination.

Mise à jour vaccination :

L'infirmière consultera si disponibles le dossier vaccinal et le **carnet de vaccination** pour procéder à l'évaluation. Elle proposera ensuite les vaccins recommandés selon le Protocole d'immunisations du Québec comme par exemple : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque de sérotype C, l'hépatite A, l'hépatite B, les infections à VPH et la varicelle.

Prendre note que dans le cas de la **varicelle**, la personne est considérée protégée si elle a reçu la vaccination ou si elle a développé la maladie avant l'âge **d'un an**. Il est alors important d'en informer votre enfant.

Les vaccins sont importants car les maladies contre lesquelles ils protègent existent toujours. Ils sont efficaces et sécuritaires.

Vaccins qui seront proposés :

- Diphtérie et tétanos
- Méningocoque C
- VPH contre le virus du papillome humain (si requis)
- Autres vaccins si requis après évaluation du profil vaccinal

Selon le comité d'immunisation du Québec, il n'y a aucun risque à recevoir plusieurs vaccins au cours d'une même séance. Cette pratique est sécuritaire et répandue dans le monde entier.

Suite à la vaccination, un feuillet d'information sur les effets secondaires pouvant apparaître dans les 24 à 72 heures suivant l'administration des vaccins et les moyens à prendre pour les soulager sera remis.

Vaccination :

La vaccination **aura lieu le 12 et 13 avril 2023**

Le jour de la vaccination :

- Apporter le **carnet de vaccination** si disponible (ou photo ou copie du carnet)
- Bien déjeuner
- Chandail à manches courtes recommandé
- Carte d'assurance maladie non requise

Voir détails des vaccins au verso

Vaccins offerts et recommandés au Protocole d'immunisations du Québec aux élèves du 3^e secondaire selon le besoins:

Diphtérie et le tétanos (dT) :

Protègent à la fois contre la diphtérie (d) et le tétanos (T), des maladies très sérieuses causées par des bactéries. Voilà pourquoi il est important de faire vacciner les jeunes pour conserver la protection contre ces maladies.

Méningocoque du sérotype C :

Une bactérie pouvant causer des infections sévères, telles qu'une méningite et une infection du sang (septicémie). Une dose de ce vaccin est administrée à l'âge de 1 an. Toutefois, comme l'adolescence est une période à risque pour la méningite, les experts québécois recommandent alors l'administration d'une deuxième dose.

Virus du papillome humain (VPH)

Les VPH sont parmi les virus les plus répandus dans le monde et ils sont très nombreux. Il est possible d'être infecté par plus d'un VPH à la fois et d'être infecté plus d'une fois par le même VPH. Certains VPH peuvent causer des condylomes (verruës génitales ou anales), des lésions précancéreuses ou des cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et de la gorge. Les VPH se transmettent par un contact cutané ou avec une muqueuse le plus souvent au cours d'une activité sexuelle, même sans pénétration. Il s'agit de l'une des infections transmissibles sexuellement (ITS) la plus fréquente. Bien que l'infection puisse disparaître d'elle-même avec le temps, elle peut persister plusieurs années sans présenter de signes ni de symptômes et évoluer vers des cancers. Certains types de VPH peuvent provoquer l'apparition de condylomes qui ne sont pas toujours visibles à l'œil nu. Bien que ces verrues génitales ne causent pas de cancer et que généralement elles finissent par disparaître d'elles-mêmes, leur traitement peut être douloureux et nécessiter plusieurs visites médicales.

La vaccination contre les VPH est offerte à tous les jeunes en 4^e année du primaire. De nombreuses études scientifiques démontrent que les vaccins contre les VPH protègent les garçons contre les types de VPH responsables des condylomes, du cancer du pénis, du cancer de l'anus et de certains cancers de la gorge. Pour assurer une protection maximale, le vaccin doit être administré avant le début des relations sexuelles. Une dose de vaccin est donc offerte en 4^e année du primaire afin de mieux rejoindre les jeunes et de les vacciner avant le début des relations sexuelles.

Tous les élèves qui n'ont pas reçu deux doses de vaccin contre les VPH peuvent les recevoir gratuitement lors de la vaccination à l'école.

Ainsi, votre jeune pourra recevoir gratuitement 2 doses de vaccins contre les VPH : 1 dose de Gardasil 9® suivie de 1 dose de Cervarix® 6 à 60 mois plus tard. Cette vaccination amène une réponse immunitaire plus forte contre les VPH 16 et 18 que 2 doses de Gardasil 9®. Le VPH 16 est responsable de la majorité des cancers associés aux VPH, particulièrement les cancers survenant chez les hommes. Une telle vaccination procure aussi une immunité contre les 7 autres types de VPH inclus dans le Gardasil 9®. Les experts québécois recommandent ce calendrier pour tous les jeunes de moins de 18 ans.

L'utilisation du vaccin Cervarix® chez les garçons n'a jamais été soumise par le fabricant pour homologation au Canada. Par contre, des données scientifiques, incluant celles d'une étude québécoise, indiquent que ce vaccin est sécuritaire et qu'il provoque une réponse du système immunitaire semblable chez les filles et les garçons. Ce vaccin est homologué en Europe pour la vaccination des garçons et des filles âgées de 9 ans et plus. D'ailleurs, depuis septembre 2018, la Norvège utilise deux doses du vaccin Cervarix® pour vacciner autant les garçons que les filles.

Les vaccins contre les VPH n'offrent aucune protection contre les autres infections transmises sexuellement (ITS) ni contre tous les VPH. Le condom diminue le risque d'infection par les VPH. Toutefois, il ne protège pas totalement parce qu'il ne couvre pas la peau autour des organes génitaux. Des VPH peuvent être présents sur la peau non couverte par le condom.

Pour plus d'informations sur la vaccination et les maladies évitables par celle-ci consultez les adresses suivantes :

- Gouvernement du Québec : Quebec.ca/vaccination
- Société des obstétriciens-gynécologues du Canada : www.infovph.ca/

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les infirmières en santé scolaire du CIUSSS du centre-sud de l'île de Montréal RLS Jeanne-Mance